



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

34 COM

Distribution limitée

WHC-10/34.COM/10B

Paris, 11 juin 2010

Original : anglais/français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-quatrième session

Brasilia, Brésil

25 juillet - 3 août 2010

Point 10 de l'ordre du jour provisoire : Rapports périodiques

10B : Rapport d'avancement sur la soumission des rapports périodiques dans toutes les régions et rapport final sur la mise en œuvre du Programme Africa 2009

RÉSUMÉ

Ce document contient un résumé des activités de suivi des rapports périodiques dans trois régions : l'Afrique (voir Section I), l'Amérique latine et les Caraïbes (voir la Section II), et l'Europe et l'Amérique du Nord (voir Section III).

Le rapport final sur la mise en œuvre du Programme Africa 2009 se trouve dans le document d'information *WHC-10/34.COM/INF10B*.

Les décisions relatives aux clarifications des limites en tant que suivi à l'exercice de rapport périodique et l'inventaire rétrospectif figurent dans le document *WHC-10/34.COM/8D*.

Projet de décisions :

34 COM 10B.1, voir pages 4-5

34 COM 10B.2, voir pages 10-11

34 COM 10B.3, voir pages 13-14

I. SUIVI DE L'EXERCICE DE RAPPORT PERIODIQUE POUR L'AFRIQUE

1. En 2009, lors de sa 33e session (Séville, 2009), le Comité du patrimoine mondial a lancé le deuxième cycle de soumission des rapports périodiques pour l'Afrique. Par la suite, un certain nombre de mesures ont été prises pour appliquer la décision **33 COM 11 C**.

2. Puisque le deuxième cycle comprend tous les Etats parties de la région Afrique, le Centre du patrimoine mondial a invité les 44 Etats africains signataires à la *Convention du patrimoine mondial* à désigner un point focal national pour chaque pays dont la principale responsabilité est de coordonner l'exercice de rapport périodique dans leurs pays respectifs, en remplissant la Section I du questionnaire du rapport périodique et d'assurer l'achèvement de la Section II du questionnaire pour les biens situés sur leurs territoires. À la fin du mois de mai 2010, chacun des 44 États parties ont désigné leurs points focaux nationaux respectifs, et 76 des 78 biens ont été couverts par un coordonnateur de site pour l'exercice de rapport périodique. Le principe de base du deuxième cycle de soumission des rapports périodiques en Afrique est l'appropriation de l'exercice par les professionnels africains. À cet égard, un coordonnateur régional pour le rapport périodique et quatre mentors sous-régionaux ont été identifiés pour contribuer à la réussite globale du cycle.

3. Les activités suivantes ont déjà été organisées:

a) Atelier de formation pour les mentors sous-régionaux

En septembre 2009, un atelier de deux jours a été organisé à Paris, en présence des trois organisations consultatives, en vue de former les quatre mentors sous-régionaux et le coordonnateur régional qui faciliteraient le deuxième cycle de l'exercice de rapport périodique régional pour l'Afrique. Les quatre mentors ont été désignés par le Centre du patrimoine mondial, en tenant compte de l'équilibre à savoir deux experts du patrimoine naturel et deux experts du patrimoine culturel, deux anglophones et deux francophones, des sous-régions d'Afrique de l'Est, de l'Ouest, centrale et australe. Les mentors et le coordonnateur régional ont été formés sur la base de l'outil en ligne du rapport périodique. Ils se sont mis d'accord avec le Centre du patrimoine mondial et les organisations consultatives que leur rôle s'accomplisse sur une base *ad hoc* pour faciliter le travail des points focaux nationaux et des gestionnaires et / ou des coordonnateurs de site qui seront les acteurs du rapport périodique. Il convient de noter que les quatre mentors ont finalement été choisis par leurs pays comme étant des points focaux nationaux ou même des gestionnaires et / ou des coordonnateurs de site.

b) Réunion de lancement du deuxième cycle du rapport périodique pour l'Afrique

La réunion a eu lieu du 20 au 22 janvier 2010 à Dakar, Sénégal. Elle a été organisée en partenariat avec le Ministère de la Culture du Sénégal. Cette réunion a été soutenue financièrement par les gouvernements de la Suisse et la France, et par le Fonds africain du patrimoine mondial. Une assistance technique a été fournie par la Fondation nordique du patrimoine mondial. 41 des 44 points focaux nationaux ont assisté à la réunion de lancement au cours de laquelle ils ont été formés sur les principes du rapport périodique du patrimoine mondial et sur l'outil en ligne, à savoir les questionnaires I et II, ainsi que sur la nécessaire rédaction rétrospective des Déclarations de Valeur Universelle Exceptionnelle, qui sera l'étape essentielle à

accomplir tout en faisant rapport sur chaque bien (dans le questionnaire II de l'outil en ligne). La réunion de Dakar a également vu la participation des quatre mentors, du coordonnateur régional, des trois organisations consultatives, du Fonds africain du patrimoine mondial, et des deux institutions de formation en Afrique, le Centre pour le développement du patrimoine de l'Afrique (CHDA, Centre for Heritage Development of Africa) et l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA). L'EPA et le CHDA seront chargés d'élaborer une stratégie régionale de formation, sur la base des résultats de l'exercice de rapport périodique. Un calendrier des actions sur les rôles et les responsabilités de tous les acteurs a également été préparé lors de la réunion, et adopté en tant que feuille de route pour assurer le succès de toutes les activités prévues. Les points focaux nationaux des 30 États parties qui possèdent des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, ont été invités à désigner les coordonnateurs de sites, qui seront responsables de remplir la Section II du questionnaire. Un des principaux résultats de la réunion de Dakar a été la décision prise par la Suisse de soutenir financièrement la traduction des deux Sections du questionnaire en portugais, pour permettre aux cinq États parties africains de langue portugaise (Angola, Cap Vert, Guinée Bissau, Mozambique, Sao-Tomé-Et-Principe) de participer pleinement à l'exercice.

c) Activités de suivi après la réunion de Dakar

Afin de faciliter l'accès à l'outil en ligne, le Centre du patrimoine mondial a assuré la transmission de mots de passe aux points focaux nationaux et aux gestionnaires et/ou coordonnateurs de sites désignés. Fin avril 2010, 28 points focaux nationaux avaient déjà commencé à remplir la Section I tandis que les coordonnateurs de 55 sites avaient commencé à remplir la Section II. Le Centre du patrimoine mondial, son coordinateur régional et son équipe de mentors, ont continué à aider les États parties dans leurs efforts pour préparer les Déclarations rétrospectives de Valeur Universelle Exceptionnelle. Fin mai 2010, 45 projets de Déclarations rétrospectives de Valeur Universelle Exceptionnelle avaient été soumis au Centre du patrimoine mondial, sur les 70 biens qui ont besoin d'une Déclaration rétrospective de Valeur Universelle Exceptionnelle.

d) Réunion de consultation l'Afrique australe sur le rapport périodique

À l'initiative du mentor sous-régional pour l'Afrique australe et avec le soutien financier du Conseil national du patrimoine de l'Afrique du Sud, une réunion de consultation a été organisée les 30 et 31 mars 2010 à Johannesburg (Afrique du Sud). La réunion a rassemblé les points focaux nationaux des pays suivants: Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe. Le but de cette réunion était de discuter des exigences et des attentes de résultats pour le deuxième cycle de l'exercice de rapport périodique pour l'Afrique australe, et d'évaluer les progrès accomplis dans la préparation des Déclarations de Valeur Universelle Exceptionnelle pour chacun des 21 biens du patrimoine mondial situés dans la sous-région.

e) Réunion sous-régionale pour les pays anglophones d'Afrique de l'Est, de l'Ouest et Petits Etats Insulaires

Du 4 au 6 mai 2010, une réunion sous-régionale pour l'Est, l'Ouest et les petits États insulaires s'est tenue à Nairobi, Kenya. La réunion a été organisée conjointement avec les musées nationaux du Kenya et accueillie par le Ministère d'État chargé du patrimoine national et de la Culture. Un soutien financier a été fourni par le

gouvernement de la Norvège par l'intermédiaire de l'Ambassade de Norvège au Kenya. 11 points focaux nationaux et 30 gestionnaires et/ou coordonnateurs de sites y ont participé. Les personnes suivantes étaient également présentes: un mentor, le coordonnateur régional, les trois organisations consultatives, le Fonds africain du patrimoine mondial, le CHDA, l'EPA et la Fondation nordique du patrimoine mondial. Lors de la réunion, les points focaux ont présenté les progrès réalisés dans le remplissage des Sections I et II et partagé les défis à relever. La réunion a été l'occasion pour les organisations consultatives de rappeler le concept de Valeur Universelle Exceptionnelle, y compris l'authenticité et l'intégrité des biens du patrimoine mondial, en ce qui concerne la rédaction des Déclarations rétrospectives de Valeur Universelle Exceptionnelle. Les projets apportés par les participants ont été examinés au cours d'une session d'une demi-journée. Enfin, une première tentative a été faite pour identifier les problèmes et les domaines prioritaires à examiner par le rapport périodique. Les besoins en formation ont également été identifiés par le CHDA et l'EPA en vue de la préparation d'une stratégie de formation pour l'Afrique.

f) Réunion sous-régionale pour l'Afrique francophone et lusophone occidentale, centrale et Petits Etats Insulaires

Du 21 au 23 juin 2010, une réunion sous-régionale s'est tenue à Yaoundé, Cameroun. La réunion était organisée conjointement par le Ministère de la Culture du Cameroun, dans la même ligne que celle de Nairobi. Elle a été soutenue financièrement par le gouvernement de la Suisse, le Fonds africain du patrimoine mondial et le gouvernement des Pays-Bas. 23 points focaux nationaux et les gestionnaires et/ou coordonnateurs de 30 sites ont participé et présenté les progrès réalisés dans le remplissage des deux Sections du questionnaire, ainsi que dans la rédaction des Déclarations rétrospectives de Valeur Universelle Exceptionnelle. Deux mentors, le coordonnateur régional, les trois organisations consultatives (ICOMOS, UICN, ICCROM), le Fonds africain du patrimoine mondial, la Fondation nordique du patrimoine mondial, l'EPA et le CHDA, étaient également présents. Avec les conseils fournis par les organisations consultatives, les pays concernés qui n'ont pas encore soumis leurs Déclarations rétrospectives de Valeur Universelle Exceptionnelle, ont été en mesure d'avancer dans leur rédaction.

4. Du 8 au 10 septembre 2010, la dernière réunion sous-régionale pour l'Afrique australe sera organisée en Namibie, en partenariat étroit avec le gouvernement de la Namibie. Cette réunion sera suivie par 10 points focaux nationaux, 21 gestionnaires et/ou coordonnateurs de sites, un mentor, le coordonnateur régional, les trois organisations consultatives, le Fonds africain du patrimoine mondial, la Fondation nordique du patrimoine mondial, et deux institutions de formation en Afrique (EPA et CHDA).

5. Les points focaux nationaux et les gestionnaires et/ou coordonnateurs de sites ont jusqu'à la date limite du 30 septembre 2010 pour soumettre leurs rapports complétés en ligne. Un atelier d'analyse régionale sera organisé dans les locaux du CHDA à Mombasa (Kenya) du 26 au 28 octobre 2010, afin de synthétiser et d'analyser les rapports présentés. Un groupe d'experts africains, y compris les quatre mentors et le coordonnateur régional seront invités à contribuer à cette analyse.

6. Une réunion finale régionale du second cycle de l'exercice de rapport périodique pour l'Afrique sera organisée en Afrique du Sud au début de février 2011. Lors de cette réunion, les points focaux nationaux des 44 États parties discuteront des résultats définitifs de l'exercice, et examineront en particulier le programme de suivi et la stratégie de formation régionale pour l'Afrique et s'accorderont à leur sujet.

7. Depuis la réunion de lancement de Dakar, des échanges actifs ont été observés entre les États parties, en particulier entre les points focaux nationaux, grâce à la médiation et à l'encouragement des mentors et du coordonnateur régional. Il est prévu que les réunions sous-régionales, avec la participation des coordonnateurs de sites, enrichira encore le réseau de professionnels qui sont des gestionnaires de biens du patrimoine mondial, sur une base quotidienne.

8. Le Centre du patrimoine mondial a également mis en œuvre des activités dans le cadre d'Africa 2009 (voir le document *WHC-10/34.COM/INF10B*) et Africa Nature. En ce qui concerne Africa Nature, plusieurs réunions ont été menées avec l'UICN et le Fonds africain du patrimoine mondial pour le développement d'un programme intégré d'activités pour les sites du patrimoine naturel. Avant la finalisation du programme, une révision de toutes les réalisations passées est actuellement en cours. Les résultats de cet examen permettront d'identifier les domaines dans lesquels le programme devrait se concentrer dans les prochaines années. Une étude des besoins ainsi qu'un atelier sur la conception du programme sont prévues.

Projet de décision

Projet de décision : 34 COM 10B.1

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné les documents WHC-10/34.COM/10B et WHC-10/34.COM/INF.10B,
2. Rappelant la décision **33 COM 11C**, adoptée à sa 33e session (Séville, 2009),
3. Prend note des informations fournies sur les progrès accomplis dans les préparatifs du second cycle de rapport périodique en Afrique et dans le rapport final sur la mise en œuvre du programme Africa 2009;
4. Félicite les États parties de la région Afrique qui se sont engagés dans l'exercice de rapport périodique, en particulier le Sénégal, le Kenya, le Cameroun, la Namibie et l'Afrique du Sud, pour leur participation active;
5. Remercie les gouvernements de la France, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Suisse et le Fonds africain du patrimoine mondial pour leur soutien;
6. Encourage les États parties de la région Afrique à poursuivre la préparation de toutes les Déclarations rétrospectives de Valeur Universelle Exceptionnelle manquantes des biens du patrimoine mondial situés sur leur territoire, et à les soumettre au plus tard le **31 août 2010** pour examen à la 35e session du Comité du patrimoine mondial en 2011 ;

7. Demande aux Etats parties de la région Afrique de remplir et soumettre les questionnaires du rapport périodique au plus tard le **30 septembre 2010**;

8. Prie en outre le Centre du patrimoine mondial de soumettre un rapport final sur les résultats du deuxième cycle d'exercice de soumission des rapports périodiques pour l'Afrique, pour examen à sa 35e session en 2011.

II. SUIVI DE L'EXERCICE DE SOUMISSION DES RAPPORTS PERIODIQUES POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

1. Selon les décisions **28 COM 16** adoptée à sa 28e session (Suzhou, 2004), **7 EXT.COM 5E** adoptée à sa 7e session extraordinaire (UNESCO, 2004) et **29 COM 5** adoptée à sa 29e session (Durban, 2005), le Centre du patrimoine mondial a continué le suivi du premier cycle de l'exercice de rapport périodique. En 2009, la préparation pour le deuxième cycle, qui sera lancé en 2011, a démarré.

2. Après les réunions pour le suivi du rapport périodique et la mise en œuvre du Plan d'action pour les Caraïbes au Mexique (novembre 2006) et au Chili (mars 2007), le Centre du patrimoine mondial a commencé à organiser le calendrier des activités pour le lancement du deuxième cycle de l'exercice de rapport périodique. Les activités menées ont été planifiées en fonction des programmes régionaux adoptés par le Comité du patrimoine mondial et en tenant compte des observations et recommandations des Etats parties d'Amérique latine et des Caraïbes.

3. Lors de sa 32e session en 2008, le Comité du patrimoine mondial a lancé le deuxième cycle de l'exercice de rapport périodique, en commençant par la région des Etats arabes. La région Amérique latine et Caraïbes effectuera cet exercice pendant l'exercice biennal 2011-2013. Le questionnaire (Sections I et II) révisé en 2008 sera utilisé.

4. En 2007, le Comité du patrimoine mondial (décision **31 COM 11D.1**, paragraphe 7) a demandé que les Déclarations de Valeur Universelle Exceptionnelle manquantes soient rédigées et approuvées pour tous les biens du patrimoine mondial, région par région, avant le lancement du deuxième cycle de l'exercice de rapport périodique. Dans la région Amérique latine et les Caraïbes, cela implique qu'un total de 116 projets de Déclarations de Valeur Universelle Exceptionnelle doit être soumis par les États parties en juillet 2010 au plus tard, afin d'être approuvé par le Comité du patrimoine mondial en juillet 2011. Le Centre du patrimoine mondial a pris les mesures appropriées en vue de coordonner avec les Etats parties la rédaction des Déclarations rétrospectives de Valeur Universelle Exceptionnelle.

5. Pour démarrer le processus, une réunion régionale de trois jours intitulée «Atelier d'information sur la préparation de l'inventaire rétrospectif, la Déclaration rétrospective de Valeur Universelle Exceptionnelle des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et une introduction au second cycle d'exercice de rapport périodique pour la région Amérique latine et Caraïbes" a eu lieu à Buenos Aires, Argentine du 26 au 28 novembre 2009. Les points focaux des 24 pays d'Amérique latine et des Caraïbes y ont participé. Les participants ont été informés sur les activités futures concernant le lancement du deuxième cycle de l'exercice de rapport périodique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le calendrier des activités pour la période 2010-2013 a été présenté.

6. Une réunion de coordination entre l'Unité du Centre du patrimoine mondial pour l'Amérique latine et les Caraïbes et les directeurs des bureaux de l'UNESCO hors Siège dans cette région a eu lieu en octobre 2009. L'objectif de la réunion était de renforcer les moyens de coordination et de soutenir la mise en œuvre de l'exercice dans la région. Le soutien financier de l'exercice de rapport périodique a été convenu, à fournir par les bureaux de l'UNESCO à Lima, Brasilia et La Havane en 2010 - 2011.

7. La création de deux centres de catégorie 2 dans la région, à Zacatecas (Mexique) et Rio de Janeiro (Brésil) a été approuvée le 5 octobre 2009 par l'UNESCO à la 35e session de la Conférence générale (35 C/20 Parties VI et XX). Les deux centres ont été créés dans le but d'aider et de soutenir les Etats membres d'Amérique latine et des Caraïbes dans la mise en œuvre des politiques du patrimoine mondial. Les deux centres joueront un rôle de soutien important dans les ateliers de l'exercice de rapport périodique et la mise en œuvre du processus. Deux réunions sont prévues pour 2010, l'un à Zacatecas (6-10 septembre) et l'autre à Rio de Janeiro (24-28 novembre).

8. Trois réunions sous-régionales pour les points focaux et les gestionnaires de sites sont prévues pour être organisées en 2010 et 2011. A cet effet, la base de données des ressources naturelles et culturelles, des points focaux et des gestionnaires de sites pour la région a été mise à jour. Des représentants du Centre du patrimoine mondial et des organisations consultatives fourniront aux participants les données nécessaires à la mise en œuvre du processus :

a. Atelier sous-régional pour les Caraïbes. Huit Etats parties, avec un total de 17 biens du patrimoine mondial, sont aptes à participer. L'Etat partie de la Barbade a aimablement offert d'accueillir cette réunion en septembre 2010. Une autre réunion est prévue en 2011 pour la région des Caraïbes, qui se tiendra à Saint-Domingue, République dominicaine. À la suite des décisions **29 COM 5B** (Durban, 2005) et **33 COM 5B** (Séville, 2009), la réunion à la Barbade sera la plate-forme pour discuter également de la mise en œuvre du Programme des Petits États insulaires en Développement (PEID) dans les Caraïbes et de la faisabilité pour établir un Fonds du patrimoine mondial des Caraïbes.

b. L'atelier sous-régional pour le Mexique et l'Amérique centrale, devant avoir lieu en septembre 2010, comprendra la participation de sept États parties (43 biens sur la Liste du patrimoine mondial). Le centre de catégorie II à Zacatecas fournira une aide financière et logistique. La réunion en 2011 se tiendra à San José, Costa Rica.

c. Atelier sous-régional pour l'Amérique du Sud avec la participation de dix Etats parties sur dix (61 biens du patrimoine mondial). La réunion se tiendra à Rio de Janeiro, au Brésil, avec le soutien du centre de catégorie II. La réunion est prévue pour 2011 à Lima, Pérou, en coordination avec le Bureau de l'UNESCO à Lima.

9. Le Centre du patrimoine mondial a reçu le soutien financier du Fonds-en-dépôt espagnol pour le patrimoine mondial (SFIT). D'autres sources de financement ont été explorées pour assurer la mise en œuvre du deuxième cycle de l'exercice de rapport périodique.

10. Le questionnaire (Sections I et II) a été traduit officiellement en espagnol, comme demandé par les Etats parties de la région. Le financement de la traduction a été fourni par le SFIT afin de faciliter la compréhension du questionnaire, la présentation officielle des documents se fera dans l'une des langues de travail de la *Convention du patrimoine mondial*.

Activités liées au Plan d'action

1. Les activités de renforcement des capacités suivantes ont été organisées :
 - a. Un atelier de renforcement des capacités sur la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* et la révision de la Liste indicative a eu lieu en Uruguay en septembre 2009. Plus de 100 personnes (intervenants et autorités nationales) y ont participé.
 - b. Un soutien financier a été obtenu pour les gardes de parcs sites du patrimoine mondial d'Amérique du Sud et d'Afrique, pour leur participation au Congrès mondial pour le VIe Park Rangers à Santa Cruz de la Sierra, Bolivie (novembre 2009).
 - c. Un atelier a eu lieu à Asuncion, Paraguay, du 22 au 29 avril 2010, pour l'élaboration de l'inventaire rétrospectif des Missions jésuites de la Santísima Trinidad de Paraná et Jesús de Tavarangue et la mise à jour de la Liste indicative du Paraguay et de l'Inventaire rétrospectif, il a compté la participation de 50 experts nationaux.

2. Les activités suivantes ont eu lieu en soutien au processus d'inscription de nouveaux biens :
 - a. Atelier international sur les paysages culturels de production, afin de finaliser l'analyse détaillée du processus d'inscription du paysage culturel du café (Liste indicative, Colombie). Il a compté la participation de 25 experts (Colombie, janvier 2010).
 - b. La réunion internationale d'experts "La Culture Chinchorro à partir d'une perspective comparative"(Chili, janvier 2010), avec la participation de 20 experts, a accompli d'importants progrès dans l'identification des lignes d'action, des exigences et des conditions pour la conservation des sites archéologiques de la Culture Chinchorro (Liste indicative, Chili). La réunion a été organisée en étroite collaboration avec le Conseil des monuments nationaux du Chili et de l'Université de Tarapacá.
 - c. Une réunion internationale pour l'analyse comparative du site archéologique du Delta del Diquis au Costa Rica a compté la participation de 23 experts internationaux et nationaux (Costa Rica, mars 2010). La réunion a été organisée en étroite collaboration avec le Musée d'archéologie et le Bureau de l'UNESCO à Saint-Domingue.

3. La proposition d'inscription en série du Qhapaq Ñan, Grande route des Andes, transnationale, transfrontalière et en série. Au cours de la période 2008-2010, six Etats parties (Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Equateur et Pérou) ont participé à des réunions internationales pour développer le processus d'inscription de la Grande route des Andes / Qhapaq Ñan sur la Liste du patrimoine mondial :
 - réunion du Secrétaire technique (Siège de l'UNESCO, 16-18 septembre 2009),
 - réunion internationale pour l'élaboration de la stratégie de gestion (Lima, Pérou, 17-20 janvier 2010),
 - réunion d'experts pour l'élaboration des Déclarations de Valeur Universelle Exceptionnelle (Siège de l'UNESCO, 15-19 mars 2010),
 - réunion sur le plan de gestion (Riobamba, Equateur, 12-14 mai 2010),
 - réunion sur le plan de conservation (Salta, Argentine, 14-16 avril 2010),
 - réunion d'experts pour la mise au point de la stratégie de gestion (prévue pour septembre 2010).

Les réunions ont été financées par la Banque interaméricaine de développement et le SFIT.

4. Autres activités :

- a. Réunion de suivi du groupe de travail technique des indicateurs de durabilité dans les sites du patrimoine mondial urbain (Mexique, février 2010);
- b. La réunion internationale d'experts sur la «Relation entre le développement durable et la *Convention du patrimoine mondial*» a eu lieu à Paraty, Brésil, du 28 au 30 mars 2010.

5. Le plan d'action pour la période 2011-2013 sera élaboré en coordination avec les États parties lors des réunions de l'exercice de rapport périodique en 2010. Un plan détaillé sera présenté par le Centre du patrimoine mondial en 2011.

Activités concernant les PEID (Petits Etats Insulaires en Développement)¹

6. Le Programme de renforcement des capacités dans les Caraïbes (CCBP, Caribbean Capacity-Building Programme): approuvé par le Comité du patrimoine mondial (décision **28 COM 16**) à sa 28e session (Suzhou, 2004), il fait partie du «Plan d'action des Caraïbes pour le patrimoine mondial 2004-2014». Le CCBP est promu par le Bureau de l'UNESCO à La Havane et mis en œuvre en étroite collaboration avec le Centre du patrimoine mondial et les bureaux de l'UNESCO de Kingston (Jamaïque) et Port-au-Prince (Haïti). Il est entièrement financé par des ressources extrabudgétaires. Le Manuel CCBP finalisé en 2008 est composé d'un noyau et d'un module de formation obligatoire sur la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* de 1972 et de quatre autres modules axés sur le tourisme, la préparation aux risques, les paysages culturels et les villes historiques. Le premier module de formation sur la réduction des risques pour le patrimoine des Caraïbes a été accueilli par Cuba du 23 au 27 Juin 2008, et 35 participants de 14 biens du patrimoine mondial de 7 États parties des Caraïbes ont participé à l'atelier de formation.

7. La "Réunion régionale d'experts sur le patrimoine, la biodiversité et la communauté", a eu lieu à La Havane, Cuba, du 26 au 29 octobre 2009. L'objectif de cette réunion était d'améliorer la gestion des sites du patrimoine naturel et des zones protégées, l'étude et le débat sur les enseignements tirés et le renforcement de la mise en œuvre des outils d'information du patrimoine.

8. Les points focaux nationaux pour le patrimoine naturel et culturel de 7 États parties ont participé à l'atelier d'information sur la préparation de l'inventaire rétrospectif, la Déclaration rétrospective de Valeur Universelle Exceptionnelle des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et une introduction au second cycle de l'exercice de rapport périodique pour l'Amérique latine et des Caraïbes ".

9. Un soutien financier a été assuré par le biais de l'assistance internationale à la préparation de la Liste indicative de Saint-Vincent-et-les-Grenadines de biens naturels et culturels adaptés à la proposition d'inscription.

10. Le dossier de proposition d'inscription pour le site mixte : Blue et John Crow

¹ Plus d'informations détaillées sur le Programme PEID disponibles dans le document **WHC-09/33.COM/5B**.

Mountains National Park (Liste indicative, Jamaïque), a été soumis au Centre du patrimoine mondial et il sera examiné par le Comité du patrimoine mondial en 2011.

11. Un soutien financier pour la formation des spécialistes dominicains à la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* a été fourni (2009).

12. Une assistance internationale d'urgence (USD 75.000) pour l'évaluation du Parc historique - Citadelle, Sans Souci, Ramiers (Haïti) est actuellement en cours d'élaboration, en coordination avec l'Etat partie et les organisations consultatives. Elle prévoit une mission d'experts qui fournira une évaluation des dommages et le risque structurel à la Citadelle. Les informations et recommandations de cette mission fourniront des orientations pour la préparation d'un plan d'action axé sur la conservation, la gestion, la préparation aux risques et la planification du tourisme. La mission est prévue pour avoir lieu du 1er au 5 juin 2010.

13. Toujours dans le cadre de l'assistance internationale d'urgence, une mission d'évaluation pour le Centre historique de Jacmel (Liste indicative, Haïti) fournira des orientations pour commencer un inventaire d'urgence du patrimoine bâti et évaluer les critères du site en fonction de son éventuelle inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Les ressources financières pour l'inventaire seront fournies par le Fonds-en-dépôt espagnol pour le patrimoine mondial et l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID). La mission est prévue pour avoir lieu du 6 au 10 juin 2010.

14. Route de l'esclave et lieux de mémoire: Deux contrats de deux experts internationaux ont été élaborés afin d'identifier une méthodologie pour une liste préliminaire des sites susceptibles d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Le Secrétariat de l'UNESCO a mis en place un groupe de travail informel chargé d'élaborer une stratégie intersectorielle sur la Route de l'esclave et sa relation avec le patrimoine mondial.

Projet de décision

Projet de décision : 34 COM 10B.2

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-10/34.COM/10B,

2. Rappelant les décisions **28 COM 16** adoptée à sa 28e session (Suzhou, 2004), **7 EXT.COM 5E** adoptée à sa 7e session extraordinaire (UNESCO, 2004), **29 COM 5** adoptée à sa 29e session (Durban, 2005) et **32 COM 11D** adoptée à sa 32e session (Québec, 2008);

3. Prend note des informations fournies sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions pour le suivi du rapport périodique en Amérique latine et les Caraïbes et la préparation pour le deuxième cycle de soumission des rapports périodiques;

4. Reconnaît la collaboration financière et technique fournie par le Fonds-en-dépôt espagnol (SFIT) pour le suivi de l'exercice de soumission des rapports périodiques,

et encourage le SFIT à poursuivre ses efforts en vue de la conservation du patrimoine mondial;

5. Se félicite de la collaboration financière à l'exercice de soumission des rapports périodiques, offerte par les bureaux régionaux de l'UNESCO et les centres de catégorie 2, et les encourage à continuer à fournir une assistance pour la mise en œuvre du processus;

6. Remercie les États parties ayant accueilli des réunions pour leur engagement dans la préservation du patrimoine mondial et la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial;

7. Invite les États parties, le Centre du patrimoine mondial et tous les autres acteurs impliqués dans la protection et la conservation du patrimoine naturel et culturel de la région, à assurer les ressources financières et humaines nécessaires à la mise en œuvre du deuxième cycle de l'exercice de soumission des rapports périodiques;

8. Demande aux États parties, de soumettre les Déclarations rétrospectives de Valeur Universelle Exceptionnelle requises au Centre du patrimoine mondial avant le **31 Juillet 2010**, afin de garantir la mise en œuvre appropriée du deuxième cycle de soumission des rapports périodiques comme demandé par la décision **31 COM 11D.1** ;

9. Prie également les États parties, en coordination avec le Centre du patrimoine mondial et les organisations consultatives de soumettre le Plan d'action 2011 - 2013 et de préparer un rapport d'avancement sur la mise en œuvre du deuxième cycle de soumission des rapports périodiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes, pour examen par le Comité du patrimoine mondial à sa 35e session en 2011.

III. SUIVI DE L'EXERCICE DE SOUMISSION DES RAPPORTS PÉRIODIQUES POUR L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE DU NORD

1. Lors de sa 29^e session (Durban, 2005), le Comité a approuvé le rapport périodique pour l'Amérique du Nord et lors de sa 30^e session (Vilnius, 2006), le Comité a approuvé le rapport périodique pour l'Europe. Par la suite, des mesures ont été prises pour appliquer les décisions du Comité **30 COM 11 A.1** et **30 COM 11 A.2**, et les rapports ont été soumis au Comité à sa 31^e (Christchurch, 2007) et 32^e (Québec, 2008) sessions respectivement.

2. Un grand nombre des activités de coopération entre les États parties d'Europe, les organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial ont concerné les activités de suivi du rapport européen et du Plan d'action et un certain nombre de réunions sous-régionales ont été organisées.

3. Une réunion pour la sous-région méditerranéenne a été organisée les 8 et 9 mai 2009, à Tomar, Portugal en tant que suivi aux premières réunions pour l'Europe méditerranéenne (Madrid, Espagne, 2007 et Corfou, Grèce, 2008) organisée en coopération avec les autorités portugaises et avec leur soutien financier. La réunion a porté sur les Déclarations de Valeur Universelle Exceptionnelle, la version révisée du rapport périodique, les questionnaires pour les Sections I et II, les modifications de limites et de zones tampons ainsi que la planification de la gestion.

4. Une réunion de suivi pour la région Europe de l'Ouest a eu lieu à Dublin, en Irlande du 14 au 16 décembre 2009. La réunion a été organisée par les autorités irlandaises en présence de 8 représentants des États parties, des organisations consultatives, de la Fondation nordique du patrimoine mondial (NWHF) et du Centre du patrimoine mondial. Elle a porté sur le prochain cycle de l'exercice de rapport périodique du patrimoine mondial, les Déclarations rétrospectives de Valeur Universelle Exceptionnelle, les changements de limites, la formation et le renforcement des capacités, les Listes indicatives et le Plan d'action pour le renforcement de la coopération dans la sous-région Europe de l'Ouest.

5. Une autre réunion de la sous-région méditerranéenne organisée du 15 au 18 mars 2010 à Acre, Israël, a été accueillie par les autorités israéliennes, avec la participation de représentants de 10 pays, des organisations consultatives et du Centre du patrimoine mondial. La réunion a porté sur l'harmonisation des Listes indicatives et sur les plans de gestion. Les exercices ont été effectués sur la préparation des Déclarations rétrospectives de Valeur Universelle Exceptionnelle et une mise à jour sur les développements récents dans le cadre de la *Convention du patrimoine mondial* a été fournie.

6. Comme suite à la réunion des pays nordiques et baltes d'Europe (Helsinki, Finlande, 2007), une réunion des points focaux a été organisée le 9 décembre 2009 par la NWHF et accueillie par les autorités suédoises à Stockholm. La réunion a porté sur la préparation du prochain cycle de l'exercice de rapport périodique, les Déclarations rétrospectives de Valeur Universelle Exceptionnelle, les changements de limites et la désignation de zones tampons ainsi que les mesures juridiques de protection des biens du patrimoine mondial.

7. Dans le cadre du rapport périodique, un atelier a eu lieu sur l'île de Vilm (Allemagne) du 17 au 20 septembre 2009, en collaboration avec le gouvernement de

l'Allemagne destiné à l'Europe de l'Est et du Sud-Est. L'objectif de l'atelier était de renforcer le réseau existant des sites naturels et des paysages culturels, de discuter des développements récents dans le patrimoine mondial et de développer des activités communes.

8. En outre, des réunions informelles des États parties d'Europe sur le rapport périodique ont eu lieu à l'occasion des sessions du Comité du patrimoine mondial (par exemple, lors de la 33e session, Séville 2009) pour un échange de vues sur les progrès réalisés et les défis à relever; ceci a également été un forum d'information sur les résultats d'un certain nombre de réunions nationales du patrimoine mondial.

9. Suite à de nombreuses demandes des États parties, le site Internet des rapports périodiques européens a été mis à jour. Il est accessible à <http://whc.unesco.org/pg.cfm?cid=153> et comprend toutes les informations sur les réunions ayant eu lieu récemment sur le suivi de l'exercice de rapport périodique, y compris les ordres du jour, la liste des participants et les rapports.

10. Une préoccupation majeure pour les États parties d'Europe est la question du nombre élevé de Déclarations rétrospectives de Valeur Universelle Exceptionnelle. Les différentes réunions ont demandé un processus géré et ciblé pour veiller à ce que celles-ci puissent être adoptées à temps. La préparation et / ou la révision des plans de gestion des biens du patrimoine mondial, les révisions des Listes indicatives et la coopération entre les États parties pour identifier les sites potentiels (transnationaux) est maintenant bien avancée.

11. Les autorités tchèques par leur lettre datée du 22 février 2010 du Chef du Secrétariat de l'UNESCO au sein du Ministère de la Culture, ont informé le Centre du patrimoine mondial de leur offre d'accueillir une réunion sur le rapport périodique pour les États parties d'Europe centrale, orientale et du Sud-est en 2011.

Projet de décision

Projet de décision : 34 COM 10B.3

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Avant examiné le document WHC-10/34.COM/10B,*
2. *Rappelant les décisions **30 COM 11A.1, 30 COM 11A.2, 31 COM 11A.1, 31 COM 11 A.2 et 32 COM 11D**, adoptées respectivement à sa 30e (Vilnius, 2006), 31e (Christchurch, 2007) et 32e (Québec, 2008) sessions,*
3. *Prend note des activités de suivi pour le premier cycle de rapport périodique exercé en Europe et en Amérique du Nord et les résultats des réunions sous-régionales pour les pays nordiques et de l'Europe de l'Ouest et méditerranéenne;*
4. *Remercie les autorités irlandaises d'avoir accueilli la réunion de suivi pour la région Europe de l'Ouest en 2009 à Dublin, les autorités portugaises pour avoir organisé la réunion de suivi pour la sous-région méditerranéenne en 2009 à Tomar, les autorités suédoises pour avoir accueilli la réunion de suivi pour les pays nordiques et baltes d'Europe à Stockholm en 2009, ainsi que les autorités*

israéliennes pour avoir organisé la réunion de suivi pour la sous-région méditerranéenne en 2010, et se félicite de l'offre des autorités tchèques d'accueillir une réunion pour l'Europe centrale, orientale et du Sud-Est en 2011;

5. Demande aux Etats parties, de soumettre les Déclarations rétrospectives de Valeur Universelle Exceptionnelle requises au Centre du patrimoine mondial avant le **1 février 2012**, afin d'assurer la préparation du deuxième cycle de soumission des rapports périodiques ;

6. Prie également le Centre du patrimoine mondial et les organisations consultatives de préparer un rapport d'étape sur le suivi de l'exercice européen du rapport périodique en préparation du prochain cycle pour l'Europe et l'Amérique du Nord pour examen à sa 35e session en 2011.